L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 16 DECEMBRE.

## FEUILLETON.

# LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR FÉLIX DE SERVAN.

PREMIERE PARTIE.

V.

LE CAPITAINE TOURTEREAU.

Lorsque Richelieu fut rentré dans sa chambre, il se remit au lit et reprit les travaux qu'avait interrompus sa visite au pavillon du parc. Il dicta d'abord des lettres à son secrétaire Chéret; ensuite il se fit apporter son portefeuille, duquel il tira divers papiers pour les consulter; puis, tout en prodiguant de temps en temps ses caresses au gros chat d'Angora, mollement étendu sur son lit, et dont nous avons déjà dit un mot, il écrivit lui-même quelques notes dont il compose le brouillon de plusieurs dépêches.

Après avoir travaillé jusqu'à six heures, Richelieu se rendormit. Il fit un somme d'une heure et demie environ, et il se leva. Sa porte s'ouvrit alors à ses autres secrétaires, toujours fort nombreux, et auxquels il donna à transcrire les dépêches qu'il avait minutées de sa main durant la nuit.

Enveloppé d'une longue robe de chambre, il demeura ainsi enfermé avec eux jusqu'à dix heures. Alors il se livra aux soins de sa toilette, et aussitôt qu'elle fut achevée, il fit entrer les ministres. Il ne se considérait ni comme leur collègue, ni même comme leur président; il affectait d'exercer envers eux l'autorité d'un souverain recevant ses sujets pour leur communiquer ses ordres. Ces ministres, qui étaient La Meilleraie, son cousin, Séguier, Bouthillier, Chavigny, DesNoyers, n'avaient point l'honneur d'être initiés aux secrets ténébreux de sa politique: il eût craint, en les laissant pénétrer trop avant dans sa pensée et les ressorts compliqués de ses entreprises, que l'un d'eux ne pût rendre ses capacités inutiles auprès du roi et ne parvînt ainsi à le supplanter dans la confiance de son maître. Il avait de la même prudence à l'égard de Louis XIII, qu'il n'instruisait jamais qu'imparfaitement de toutes choses, afin de le laisser dans l'embarras, de l'effrayer sur les difficultés d'une situation inconnue, par conséquent incompréhensible, et de le mettre par là dans la nécessité de n'avoir toujours recours qu'à lui seul.

Au sortir du conseil, il reçut les dépêches que le roi envoyait quelquefois de son cabinet à ses généraux ou aux cours étrangères. Il les examina; et, chaque fois qu'il en trouvait une renfermant des dispositions contraires à ses vues, il en expédiait de son côté une autre qu'il annihilait, ou se contentait d'écrire en marge une note qui la mettait également à néant, en signature étant seule respectée et faisant oublier celle du prince.

Débarrassé de ces divers soins, il alla, en attendant le dîner, faire une promenade au parc. C'était le moment où, quand les soucis ne le rongeaient point, il abandonnait pleinement son cœur aux enivrements que lui procurait le spectacle du luxe et de la grandeur attachés à sa toute puissance. La magnificence de sa somptueuse demeure, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, effaçait celle de tous les châteaux royaux. Ce n'étaient autour du promeneur pensif, que chutes d'eau retentissantes, chants d'oiseaux de toutes contrées renfermés dans d'immenses volières, odeur d'oranger, parfums de mille fleurs variées, grottes profondes doucement colorées d'une lumière voilée qui inspirait au repos, bois épais aux cimes flottant au vent comme une verte à harpe sur le bleu du ciel. Et si, de ces jardins enchantés, il ramenait les yeux vers son formidable château, que de sujets de satisfaction triomphante n'avait-il pas à offrir à sa vanité et à son orgueil! Il y voyait briller de tous côtés les riches uniformes, les armes menaçantes de ses défenseurs, lesquels représentaient une compagnie de deux cents mousquetaires à pied, une de cent gardes à cheval, une de gendarmes et une de chevau-légers, de cent vingt maîtres chacune, toutes composées d'hommes dont la plupart sortaient des rangs de la petite ou de la grande noblesse, et ayant pour chefs des officiers choisis parmi les plus qualifiés et les plus renommés de France. Au milieu de cette armée d'élite, dispersée çà et là le long de ses murailles, il contemplait aussi, avec non moins de fierté, le groupe frais et gracieux de ses pages, dont le nombre variait de temps en temps de vingt-quatre à trente-six, et qui, sous la direction d'un gouverneur, trouvaient dans le château même de Ruel, pour rehausser leurs qualités naturelles de tout l'éclat d'une éducation parfaite, une académie où les maîtres les plus experts et les plus habiles leur apprenaient les mathématiques, l'équitation, les armes et la danse. Ces pages appartenaient aux plus nobles familles du royaume. On comptait que Richelieu, tant pour sa garde que pour la représentation, occupait autour de sa personne au moins cinq cents gentilshommes. Le roi n'avait pas la moitié de ce nombre de grands noms dans sa cour et dans sa maison militaire.

Mais le cardinal se sentait l'esprit trop accablé d'inquiétude, ce jour-là, pour jouir des agréments de sa promenade ou pour jeter un coup d'œil ravi sur les splendeurs de son existence.

L'heure du dîner ne tarda pas à le rappeler au château.

Après ce repas, il s'entretint quelque temps avec ses familiers, et du reste de sa journée il fit deux parts: l'une fut consacrée aux affaires d'Etat, l'autre fut employée à donner audience aux ambassadeurs étrangers et à quelques personnes investies de hautes fonctions publiques. Ce n'était pas devant le ministre, c'était aux pieds du véritable souverain, qu'on venait alors s'incliner, et, s'il y avait lieu, s'humilier.

Il termina la journée par une seconde promenade dans le parc, laquelle le conduisit jusqu'à l'heure du souper. Ce repas était à peine terminé, lorsque son ministre Des Noyers entra dans le salon et vint lui parler à l'oreille.

— Monseigneur, dit-il, le capitaine Tourtereau est là.

Il fallait que ces simples mots continssent l'élément d'un vif intérêt pour le cardinal; car sa figure changea, et ses yeux s'animèrent singulièrement.

— Il voudrait, ajouta le ministre, parler à Votre Eminence sans retard.

Richelieu ne demanda point d'autre explication, et il sortit avec Des Noyers.

Précédé de ses pas et pénétrons dans sa chambre, qui était la pièce où il se rendait.

Un personnage d'une tournure assez bizarre ou du moins fort caractéristique s'y trouvait en ce moment. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, grand, maigre, sec, porteur d'une longue rapière et coiffé d'un feutre gris sur lequel flottaient deux ou trois plumes de diverses couleurs. Il se promenait d'un pas brusque, faisant résonner le talon de ses bottes sur le parquet, se déhanchant à plaisir le corps, et de temps en temps frappant de son poignet sur le pommeau de son épée, comme s'il eût cherché à prêter à tous ses mouvements l'expression pittoresque d'un pourfendeur de géants. Il avait l'air effronté, insolent, brutal. Il marchait la tête presque renversée, tantôt il affectait de la porter basse; et ses yeux, qui, par intervalle, il dirigeait vers une glace pour juger de l'effet de sa physionomie sur lui-même, ne regardait pas en face, mais de côté et par-dessus l'épaule. Une énorme royale grisonnante descendait sur son menton fort long et très avancé; le haut de son front fuyait au contraire sur le derrière du crâne, et sa bouche rentrée, largement fendue, semblait toujours prête à faire entendre un ricanement cruel sous d'épaisses moustaches qui se tenaient raides, courbées en défense de sanglier dans leur position horizontale, et dont les deux bouts étaient roidis, qu'elles dépassaient de quatre à cinq pouces de chaque côté du visage. Tout indiquait dans ce personnage qu'il avait l'habitude ou la prétention d'inspirer de la terreur.

Au bruit de la porte qui s'ouvrit, il interrompit sa promenade, et, apercevant le cardinal, il s'inclina précipitamment, et si bas, que son grand corps, courbé en arc, alla placer sa tête à peu près au niveau de ses genoux.

Richelieu entrait seul; il s'était séparé de Des Noyers sur le seuil de la porte.

— Eh bien! Tourtereau, dit-il en prenant place dans un fauteuil?

— Monseigneur, j'ai enfin réussi.

— Et à quoi?

— A me trouver en face du capitaine l'Ermite!

— Ah! fit le cardinal, qui demeura un instant interdit d'étonnement et de joie.

Puis, avec un sourire triomphant, il reprit:

— Ainsi, tu le tiens prisonnier!

— Non, monseigneur.... je n'ai pu le saisir.

— Que me dis-tu donc alors? s'écria Richelieu, dont le front se plissa, et qui arrêta sur le capitaine Tourtereau un regard irrité..... c'est ainsi que tu prétends avoir réussi?

— J'ai voulu dire seulement à Votre Eminence que j'étais enfin parvenu à rencontrer ce maudit personnage; et c'est bien là quelque chose, je crois, puisque depuis tant d'années que mes hommes et moi nous le poursuivons, nul de nous n'a encore pu apercevoir même son ombre.

— Dans quelles circonstances et en quel lieu s'est fait cette rencontre? Racontez-moi vite cela, répliqua le cardinal, gardant toujours son air mécontent et courroucé.

— Le hasard, ou plutôt ma vigilance, m'a jeté sur ses traces pendant cet orage qui a grondé avec tant de fureur dans la soirée d'avant hier.... Votre Eminence m'ayant ordonné de ne point me tenir trop éloigné des alentours de Saint-Germain, où elle pensait que devaient être souvent ramenés ceux que la reine emploie au transport de sa correspondance secrète, j'avais, depuis quelques jours, placé mes gens par petits groupes sur divers points du pays. Je me trouvais, ce soir-là, avec dix d'entre eux, dans un bois qui descend la côte de Poissy, et s'étend le long de l'abbaye. Nous étions cachés sur le bord d'un sentier, derrière des buissons épais. Tout à coup deux hommes passent. L'un dit à son compagnon: "Capitaine, c'est imprudent ce que vous faites là! En cas de danger, je serais seul pour vous défendre; vous ne devriez jamais vous mettre en route aux environs de Saint-Germain sans avoir une partie de votre monde sous la main.— Sois tranquille, répondit l'autre, l'étoile du capitaine l'Ermite n'a pas encore pâli à l'horizon, je ne redoute rien." A ces mots, je crie à mes gens: "En avant! c'est lui!" Nous nous précipitons dans le sentier, l'Ermite et son compagnon nous échappent en se jetant dans le bois; nous nous y élançons sur leurs pas; mais le ciel était si noir que nous ne les apercevions que de temps en temps à la lueur des éclairs. Bientôt nous n'en voyons plus qu'un seul; ils s'étaient sans doute séparés pour nous diviser. Craignant de perdre encore de vue celui-là, j'ordonne de faire feu sur lui au premier éclair. Deux coups de pistolet répondent à nos coups d'arquebuse, et deux de mes hommes tombent grièvement blessés. Au même instant, un ouragan furieux se déchaîne autour de nous sur les arbres, dont plusieurs sont déracinés et s'abattent avec fracas. Nous courons toujours, mais en vain. Une heure s'écoule en recherches inutiles. Ceux que nous avions vus si près de nous ont l'un et l'autre fait disparu. Alors nous songeons à aller relever nos deux blessés.

De sorte qu'aucun de vous, dit le cardinal d'un accent ironique, n'a pu même distinguer les traits du capitaine l'Ermite?

— Monseigneur, répliqua Tourtereau un peu piqué, nous n'avions pas des yeux de lynx pour percer les ténèbres!

— Voilà vraiment une belle équipée que vous avez faite là, et je vous conseille de vous en glorifier! reprit Richelieu, qui, lorsqu'un de ses gens avait échoué dans quelque entreprise, était souvent envers lui d'une raillerie amère et impitoyable.... Monsieur Tourtereau, ajouta-t-il, savez-vous bien que je n'ai pas de très nombreux motifs d'être parfaitement content de vous?

— En quoi, monseigneur, ai-je donc manqué à mes devoirs envers Votre Eminence? répliqua le capitaine en tâchant de se redresser avec fierté en face de ce reproche, mais se sentant au fond terrible au cœur sous le regard glacé et menaçant qui pesait sur lui.

— Monsieur Tourtereau, continua le cardinal, vous souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quinze ans?

— Monseigneur, répondit le capitaine en courbant cette fois le front, ma position actuelle.... je dois aux bontés de Votre Eminence, de m'avoir fait oublier que j'étais alors un pauvre brigadier dans une compagnie de carabins.

— Eh bien! vous m'avez donné à cette époque, sur le champ de bataille, plusieurs preuves de votre dévouement à ma personne; j'ai voulu vous en récompenser, et je vous ai chargé de vous former une compagnie d'hommes sûrs, intelligents, intrépides, avec lesquels vous puissiez déjouer les ruses, les manœuvres, les complots de mes ennemis..... c'est-à-dire des ennemis du roi et de l'Etat.... Cette compagnie devait se monter à cent hommes.

— Elle n'en a jamais eu plus de soixante, monseigneur, tant la difficulté est grande de trouver des gens prêts à tout et incapables de trahir.

— J'en conviens..... vous avez donc sous vos ordres soixante hommes qui valent une petite armée, grâce à l'étendue des pouvoirs que je vous ai donnés, et au concours que je suis toujours disposé à vous prêter en toute occasion. N'avez-vous point, dès que vous le demandez, tout l'argent nécessaire au succès de vos expéditions? N'êtes-vous point libre de faire prendre à vos gens, selon les circonstances, tous les déguisements qui vous conviennent? de parcourir avec eux, soit à pied, soit à cheval, toutes les contrées où vous croyez votre présence utile à mes intérêts..... je veux dire à ceux du roi et de l'Etat? Ayant de telles ressources à votre disposition, vous auriez dû purger le royaume du dernier de mes ennemis.

— Il me semble cependant, monseigneur, que, sous ce rapport, je ne me suis pas montré indigne de la tâche qui m'a été confiée.

— Oui, pendant quelques années, vous m'avez, je l'avoue, quelque peu aidé à mettre la main sur de dangereux conspirateurs; mais, depuis neuf ans que le capitaine l'Ermite a paru sur la scène, vous avez été complètement effacé.

— Effacé! répéta Tourtereau en se redressant de nouveau sous le sentiment de l'orgueil blessé.

— En effet, que s'est-il passé depuis ce temps entre vous et lui? Etes vous parvenu à intercepter un seul des messages secrets dont il a été porteur, ou qu'il a confiés à l'un de ses gens? Avez-vous jamais mis obstacle aux moyens inconnus dont il dispose pour mener à fin des entreprises qui paraissent d'une exécution impossible? N'a-t-il pas, maintes fois, su introduire jusqu'au fond des prisons que je croyais les mieux gardées les avis que la reine avait besoin d'adresser à ceux de ses partisans qui y sont détenus? Enfin, quelle lumière avez-vous portée jusqu'à présent dans le mystère dont s'enveloppent les secrets de son existence? Vous ne savez rien de son véritable nom, et son visage vous demeure toujours inconnu!.... Répondez: Que conclure de tout cela?

— Que cet homme, monseigneur, doit avoir une légion de diables à son service!

— Monsieur Tourtereau, reprit Richelieu de son ton sardonique, il y a une conclusion plus raisonnable et plus simple à tirer de ces faits: c'est que le capitaine l'Ermite vaut dix fois le capitaine Tourtereau!

— Dix fois! balbutia l'ancien carabin avec un tressaillement nerveux et devenant pourpre d'une colère étouffée..... Eh bien! monseigneur, je veux que, avant un mois, cet adversaire qui m'est si supérieur, vous soit amené ici lié et garrotté!

— Vous vous vantez beaucoup, monsieur Tourtereau!

— Monseigneur! reprit le capitaine aiguillonné jusqu'à la rage, je me trompe en assurant que je l'amènerai ici garrotté; car il lui resterait encore en cet état la chance de s'échapper; c'est donc mort, et bien mort, que j'entends le mettre sous les yeux de Votre Eminence.

— Non pas! non pas! je vous ordonne de le prendre vivant, s'il est possible; les révélations d'un tel homme peuvent m'être précieuses.

— En ce cas, Votre Eminence me promet qu'il sera roué vif?

— Roué ou écartelé, à votre choix.

— Ah! ce sera vraiment là un spectacle qui me jettera dans le ravissement! Et il me sera permis, monseigneur, de marcher à côté de lui jusqu'au lieu du supplice, afin de jouir tout à mon aise de sa terreur, de ses larmes, et de lui dire, chemin faisant, tout ce qui s'est amassé de haine pour lui dans mon cœur, depuis le temps qu'il nous tient, ma troupe et moi, nuit et jour sur pied?

— Tout cela vous sera accordé.

(A continuer.)

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 15 décembre.

Le marché monétaire est resté calme. Intérêt 10 pour cent par an à 1 par mois les billets de premier ordre, et 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre; 1 par mois le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales, et 1 1/2 à 2 le No 2. Des billets hypothécaires se font, de temps en temps, à 10 à 12 le No 1, et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 135 3/8 à 135 1/2, contre 135 1/4 à New York, et a fermé à 135 1/2 à 135 3/4. On a vendu $2000 et $7000 à 135 3/8, $1000, $2000, $7000, $7000 et $10,000 à 135 1/2, $8000 à 135 5/8. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Nous cotons les demi-piastres américaines à 132 1/2 à 133 1/2, et les piastres mexicaines à 138 à 138 1/2.

Nous constatons une plus grande animation dans le change étranger, mais il s'y fait, néanmoins, peu de chose. Les transactions de sterling embrassent: 2000 livres, connaissement à 145 3/4, 500 livres, 2500 livres et 12,000 livres No 1 à 146 1/2, 800 livres à 146 3/4, 11,000 livres de banquiers à 146 7/8, 800 livres de banquiers et 15,000 livres clear, strictement No. 1 à 147.—Dans le change sur France, 225,000 francs, (100,000 et 125) en change de commerce No. 1, se sont vendus à 3 88 3/4 et 75,000 de banquiers à 3 86 1/4.—Le sterling peut être coté à 146 1/4 à 146 3/4 le connaissement No. 1 et clear et 147 1/4 à 147 1/2 le change de banque; le change sur France à — à 3 88 3/4 le change de commerce et 3 86 1/4 à 3 85 le change de banque.

Les offres de change américain n'ont pas été nombreuses et la demande n'a été que modérée. Les cours n'ont pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 à 1/2 d'escompte—le plus souvent à 3/8. Les ventes de change de commerce sont: $40.000 et $100,000 sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte, $30,000, $30,000 et $40,000 à 5/8, $50,000 à 9/16, à 5/8, $10,000, à dix jours de vue, à 1 1/8, $10,000, à dix jours de vue, sur Cincinnati, à 1 1/4.

Il n'a pas été annoncé de ventes d'actions. $4000 en obligations du port ont été vendues à 73 1/2, ce qui est une hausse, et $1000 en bonds 5-20 de 1865, des Etats-Unis, à 110—Hier soir, (lundi) au Board, $20 0 en bonds consolidés, nouveaux, de la ville, ont changé de mains à 64 3/4. — Une vente de $4000 en coupons de l'Etat, échus, a eu lieu à 69.

Les billets de la ville ont été fort peu recherchés. On a vendu $5000 à 39 d'escompte et $10,000 à 39 3/4. Hier soir, (lundi) au Board, $1000 se sont vendus à 39 5/8 et $2000 (1000 et 1000) à 39 3/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 41 d'escompte et vendu à 39.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 15 décembre 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5200 balles prises à des prix en quelque sorte irréguliers mais qui n'ont demandé aucun changement dans nos cotes qui sont comme suit: ordinary 21 1/4 à 21 1/2, good ordinary 22 — à low middling à 2 1/4, — middling à 23 à — et strict middling à 23 1/4 à 23 1/2.

ETAT DU COTON.

| | |
|---|---|
| Stock en mains le 1er sept 1868—balles | 3044 |
| Arrivé dep. notre dern. rap. | 4758 |
| " précédemment | 366434 |
| | 371192 |
| | 374236 |
| Expédié aujourd'hui | 1858 |
| " précédemment | 241060—242918 |
| Stock en mains, &c | 131318 |

FRET—Les offres de coton pour Liverpool sont libres, pour le Havre et pour Brême elles sont modérées, et il ne se fait que bien peu de chose pour les ports étrangers. Nous cotons: Coton sur vapeurs pour Liverpool 1 d, pour N. York 1 c, pour Hambourg 1 1/8 d, pour Boston 1 1/4 c, la livre, pour Philadelphie 1 c, sucre pour New York $7 à $8 le boucaut; mélasse pour New York $2 50 à $2 75 le baril, Farine pour New York 90 c le baril, mais pour New York 20 à à 25 c le boisseau, do pour Boston 22 c. farine pour Boston 90 c le baril, do pour Philadelphie 80 c le baril. Sur les voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 9/16 d à 9/32 d la livre, pr le Havre 13/16 à 1 1/4 c la liv pour Brême 13/16 c, pour Boston 1 c, la livre, mais pour Liverpool — à 1 à le boisseau, mélasse pour les ports du Nord $2 le baril sucre ports do $6 le boisseau, mais do do 16 cents le boisseau.

TABAC—Depuis notre dernier rapport il s'est fait, comparativement, de bonnes affaires dans le tabac, 60 boucauts de fair à good leaf ayant été pris pour l'exportation à 12 c la livre. Les approvisionnements offerts sont faibles. Les recettes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont fourni 2 boucauts. Pas d'exportation. Stock en mains y compris tout ce qui se trouve à bord de navires non encore expédiés, 1640 boucauts. Nous cotons.

Léger—refused 6 à 7; common leaf à 9; medium 9 1/2 à 10 1/2; good 11 à 12, fine 13 à 14, choice selections 15 à 16 fines capes 17 à 20 c.

Lourd—Refused 7 à 8; common leaf 9 à 10 c medium 10 à 11 1/2 c; good 12 à 13; fine 14 à 15 choice selections 16 à 17 c.

SUCRE—Plusieurs des paquebots de la cote, attendus ici—et dont l'arrivée est due en ce moment—ne sont pas encore arrivés, ces bateaux auront sans doute été retenus par le brouillard, et, conséquemment, les recettes, ce matin, se sont bornées à 269 boucauts, lequel montant, joint aux renforts reçus hier, forment un approvisionnement dont on n'avait pu disposer vu la pluie. Cependant—en premières mains—s'élevait ce matin à 1300 boucauts. La demande a été très active dans la journée et presque tous les envois reçus se sont vendus à des prix qui ont montré une hausse d'environ 1/4 et la livre. Inférieur 7 1/2 à 8 1/2 c, commun, 9 à 9 1/2 c, fair 10 1/4 à c, fully fair 11 1/4 à 12 c, prime 12 1/4 à 12 1/2 c, choix 12 7-8 c, seconds 10 1/4 à 11 1/4, centrifuge 12 1/4 à 12 1/2 c, jaune clarifié 12 1/4 à 13 1/2 c, blanc 12 1/2 à 14 1/2 cts.

MELASSE—Aujourd'hui, les recettes se sont bornées à 463 barils de mélasse. La demande de l'article continue à être active et les prix en ont une tendance à la hausse et presque tous les renforts reçus se sont vendus à 45 à 50 c le gallon de commune. 52 à 55 c pour le fair, à 60 pour la prime, et 62 à 64 c pour la choix.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Nic Longworth, de Louisville, le Silver Spray de Cincinnati, et le towboat Atlantic, ayant à sa remorque des barges de St Louis sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Nous n'avons à signaler aucun changement sur le marché. La pluie qui n'a cessé de régner ayant encore entravé le mouvement habituel. Cependant, les acheteurs paraissent croire qu'il leur sera donné de choisir en se donnant que des prix faciles, mais les détenteurs demeurent fermes dans leurs vues. Les principales ventes d'aujourd'hui ont embrassé environ 900 barils dont 150 et 200 de superfine à $7 10, 150 do à $7 12 1/2, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $8 25 69 d'extra de choix à $9 87 1/2 et 200 do à des conditions privées.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible et le marché ferme; les prix tendent à la hausse. Il s'est vendu aujourd'hui 2350 sacs, dont 600 de la Louisiane à 78c, 300 de blanc de l'Ouest à 78 c, 750 do à 79 c, 260 et 500 de jaune à 86 c le boisseau.

AVOINE—Nous avons à noter un marché convenable et des ventes embrassant 300 sacs à 68 c le boisseau.

SON—100 sacs vendus à $1 40 les cent livres. C'est le prix arrêté.

FOIN—Le beau foin de la rivière Ohio se vend $24 à $24 50 le tonneau; 200 balles ont rapporté ce prix. L'ordinaire abonde et est calme à $21 à 22.

PORC—Marché sans animation. Le mess est coté à $27 87 1/2 à $28. Pas de ventes. Détail à $28 25 à $28 50 le baril.

VIANDE SALEE A SEC—Rare et prix fermes. Les épaules se vendent par placement à 11 1/2 c et en détail 12 c la livre.

BACON—Aujourd'hui, 8 barriques de côtés désossés se sont vendues sur les lieux à 19 3-8 c la livre. Epaules 13 1/4 à 13 1/2 c, cotés ribbed 17 1/2 c, cotés clear ribbed 18 1/4 à 18 1/2 et jambons passés au sucre, 15 c.

SAINDOUX—Le stock de saindoux est faible. L'article en tierçons commandé 17 à 17 1-2 c et en barillet 18 à 18 1/2 c la livre.

SEL—Les ventes de seconde mains continuent à se faire en ce moment sur une très grande échelle. Nous cotons le fin pris en entrepots $2 15 à $2 20 le sac, do pris en magasin $2 25 à $2 30, le gros pris en entrepots $1 90 à $2 —, do pris en magasin $2 — à $2 05 le sac. Le sel des Iles Turques est nominal à 50 à 60 c le boisseau.

FARINE DE MAIS—Bonne demande pour le détail à $475 le baril. Les lots ronds sont cotés à $4 50 le baril.

DRECHE ET HOUBLON—L'approvisionnement de drèche est fort et la demande peu active. La prime à choix de l'Ouest $2 50 à $2 75 et celle Canada $2 75 à $2 85 le boisseau. Le houblon est calme et peu en faveur. Le nouveau est coté 20 à 25 cts la livre.

RIZ—Le riz de la Louisiane abonde est toujours calme et les prix en sont nominaux, de sorte que nous omettons nos cotes.

LAINE—Le marché manque presque de laine et il ne s'est fait d'assez nombreuses demandes pour l'exportation. Nous cotons: laine lavée 30 à 35 c la livre, do pleine de glouterons 12 à 15 cts, do native de la Louisiane 18 à 24— la livre, mexicaine 15 à 22 c. Texas 1/2 à 3/4 merino 23 à 27 cts.

PEAUX—Les peaux sèches sont calmes aux prix antérieurs. Les peaux humides provenant des abattoirs de la ville sont en demande et sont fermes. Nous cotons le dry flint mexicain 21 à 22 c la livre, do du pays 18 à 19 c. Préparées au Texas 19 à 20 c. do salées à sec 17 à 18 c, do humides provenant des abattoirs de la ville 9 1/2 à 13 la livre.

FROMAGE—Continue à abonder et la demande en est bonne. Nous cotons le fromage de l'Ouest 17 à 18 c pour le factory, 22 c pour le factory à la mode, 12 à 15 pour l'ordinary, 19 c pour l'English Dairy, du Nord 79 à 20 c pour le cream, 20 à 21 pour l'English Dairy et 10 à 12 pour le skim.

### Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 décembre 1868.

Arrivés, hier—69 bœufs du Texas, 34 veaux et veaux d'un an, 170 cochons, 13 vaches à lait.

Vendu—307 bœufs du Texas, 34 veaux et veaux d'un an, 34 cochons, 116 moutons, 3 vaches à lait.

A vendre—495 bœufs du Texas, 247 veaux et veaux d'un an, 73 vaches à lait.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête | 30 00 | à | 40 00 |
| Do do 2me do do | — | à | — |
| Bœufs du Texas, 1ère do do | 35 00 | à | 40 00 |
| Do do 2me do do | 28 00 | à | 32 00 |
| Do do 3me do do | 18 00 | à | 24 00 |
| Do do, nourris au maïs, par livre net | — | à | — |
| Cochons, par livre, gr | — 9 | à | — 10 |
| Moutons, 1ère qualité, par tête | 5 00 | à | — |
| Do 2me do do | 2 50 | à | 3 50 |
| Do 3me do do | — | à | — |
| Vaches à lait, de choix, par tête | 80 00 | à | 100 00 |
| Do 2me qualité, par tête | 50 00 | à | — |
| Veaux d'un an, par tête | 8 00 | à | 13 |
| Veaux de lait, par tête | 6 00 | à | 10 |
| Chèvres, par tête | 1 50 | à | 4 00 |

### MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Mercredi matin, 16 décembre 1868.

Le temps après une journée pluvieuse s'est éclairci dans la soirée.

Les affaires, comme on doit le penser, n'ont pas été très actives. Cependant, en dépit du mauvais temps, il y a eu assez de mouvement sur les quais.

*Arrivés*: Le Bismarck, de St Louis, avec 6428 bari s de farine et 14 balles de coton; le Atlantic et 5 barges avec 30 balles de coton, 9912 barils de farine, 1112 barils de porc, 100 sacs de maïs, 3365 sacs d'avoine et 838 sacs de seigle; le Nick Longworth, de Louisville, avec 376 balles coton et 4879 sacs graines de coton; le Silver Spray, de Cincinnati, avec des denrées de l'Ouest et 73 balles coton: le Magenta, de Memphis, avec 1274 balles coton, 2260 sacs de graines de coton et 1218 sacs de maïs; le Tahlequah, de Camden, avec 1027 balles coton, le Blackford, des Opelousas, avec 281 balles coton et 47 têtes de bétail; le A. G. Brown, avec 82 boucauts de sucre et 225 barils de mélasse, et l'Aloe, avec 20 boucauts de sucre, 57 barils de mélasse et 95 barils de riz.

*Partis*: Le Robt. E. Lee, pour Vicksburg; P. W. Strader, pour Louisville; Era No 9 et Enterprise, pour la rivière Rouge; le Thos. Powell, pour le Bayou Lafourche, et le A. G. Brown, pour le bas de la côte.

Le fleuve et l'Ohio baissent.

La rivière Ouachita baisse de Camden jusqu'à l'embouchure, avec 7 pieds d'eau.

Les derniers rapports que nous avons reçus de la rivière Rouge disent qu'elle est navigable pour tous les *stern wheel boats*.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir à 5 h. précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses emménagements ils sont tout-à-fait supérieurs. W. B. Richardson, son capitaine, et J. C Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie. Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré à destination dans le plus bref délai. Quant aux passagers, un seul voyage leur suffira pour affirmer ce que nous disons de ce bateau.

ANNIE WAGLEY EN COMMISSION.—L'Annie Wagley partira pour les Opelousas aujourd'hui, à 5 heures précises. Le steamer Annie Wagley vient de subir toutes les réparations nécessaires, et est classé No 1 dans toutes les compagnies d'assurance. Il prend du fret pour Washington, Fort Barré et tous les points intermédiaires. Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré en bon ordre et dans le plus bref délai. Les voyageurs qui prendront passage à son bord sont sûrs d'être parfaitement traités, car le capitaine Burton et son attentif commis, M. M. Kenison, font toujours ce qu'ils peuvent pour le confort de leurs passagers.

B. L. HODGE NO 2 POUR BAYOU SARA.—Ce bateau part ce matin, à 9 heures précises. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, une table des mieux servies et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

FUSILS! FUSILS!

### REVOL, ARQUEBUSIER,

210..........Rue de Chartres..........210

(MEDAILLE D'OR 1868.)

Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en mains des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Cheminées extra fines. Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc.

18 nov—3m

### FUSILS! FUSILS!

198..........RUE DE CHARTRES..........198

MAISON FONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre jeune armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," avec les notations en or, et autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez M. Saget tout ce qui compose la fourniture des armes à feu, ainsi que des Cheminées fabriquées par lui-même, qu'il garantit pour un an.

14 nov—3m

BOIS DE CONSTRUCTION

### GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

18 juillet—1an

### Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, Caissier.

17 juin—1an—t1 151

### Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FRERET, Caissier.

18 juin—1an—t1 151

### Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER, Caissier.

21 juillet—1an—t1 151

### VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent
rue de Chartres, No 89, Nlle-Orléans

1 nov—

### Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement des pertes sur des assurances de mer, à New-York, Liverpool, Londres et au Havre—quand on le voudra—sans autres frais additionnels que les taux réguliers de prime établis par le tarif du Bureau d'Assureurs de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 15 octobre 1868.

16 oct—1 sem tij—puis 2 m. 2f

### Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse

Nouvelle-Orléans

### MADAME WARLT,

FEMME-MEDECIN,

No 195 rue de la Douane, coin Remparts,

GUERIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.

Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues.

24 oct—1an

### Emigrants, Travailleurs et Artisans.

BEAUCOUP d'émigrants arrivant d'Europe, les personnes qui désirent employer des cultivateurs, des artisans ou des domestiques, feront bien de s'adresser au BUREAU D'IMMIGRATION, au No 112 de la rue de la Douane, Nlle-Orléans, ou y envoyer leur adresse et y faire savoir ce dont ils ont besoin. Les personnes qui désirent s'employer peuvent également profiter de ces avantages.

Le chef du Bureau prépare en ce moment et publiera sous peu, un rapport sur les ressources de la Louisiane—surtout ce les qui ont trait à l'agriculture, au commerce, aux manufactures. Il recevrait avec reconnaissance tous les renseignements nouveaux qui pourraient lui être fournis sur ces sujets. Il désire particulièrement avoir le résultat de l'industrie et de l'économie individuelle à l'endroit des fermes et de la culture des fruits.

JAMES O. NOYES, Chef du Bureau d'Immigration

22 nov—1an t. l. 2 j.

## THEATRES, BALS, etc.

### Théâtre de l'Opéra.

JEUDI, 17 DECEMBRE 1868.

### JERUSALEM,

Grand Opéra, en 4 actes, de Verdi.

Pour les détails voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 heures, et le spectacle commencera à 7 heures précises.

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 9 h. A. M. à 4 h. P. M.

Avis: L'administration a l'honneur de prévenir messieurs les abonnés que leurs billets échoiront le 18 courant et sont déposés aux mêmes banques que ceux de novembre dernier.

### ACADEMIE DE MUSIQUE.

Représentation tous les Soirs et, le Samedi, à midi.

Rentrée, pour une semaine seulement, de

M'LLE TURNOUR,

La reine de l'air.

Seconde semaine de

UNDINE.

Le ballet des FEUILLES D'OR, le ballet des MOUCHES A FEU, la DANSE DES OMBRES, et le GRAND CAN-CAN, la GRANDE MARCHE DES AMAZONES et des CHEVALIERS.

Samedi, à midi, Undine.

Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie et le spectacle commencera à 7 heures et demie. 13 déc

### Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

SEPT ETONNANTES MERVEILLES

ajoutées aux dix mille curiosités de l'établissement.

CHRISTINE MILLY, la fille à deux têtes,
SALAMA AGGA, la beauté circassienne,
Mlle ELLEN HAWKINS, la demoiselle barbue,
Mme BRIGGS, la reine lilliputienne,
M. A. MONTARGE, le violon squelette,
Le Professeur GRAINES, le souffleur de verre de Bohême,
Le Professeur RICHARDS, l'homme orageux.

L'établissement est ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée 50 cents, Enfants 25 cents.

21 nov—

### Olympic Varieties.

No 74 de la rue St. Charles.

J. FREDERICKS..........Locataire et Directeur.

OUVERT TOUS LES SOIRS.

Une troupe d'Artistes distingués.

Deuxième semaine de l'engagement de HARRY ROBINSON, le merveilleux musical et son Ane mécanique. Prix d'entrée: Chaises d'Orchestre 50 cents; Galeries, 25 cents.

1er déc—1m

### Grand Bal Anniversaire, Paré, Masqué, et avec les insignes,

DONNÉ PAR

LE CONCLAVE IONIE No 11, S.·. W.·. M.·.

LE

JEUDI, 17 Décembre 1868,

Dans la Nouvelle Salle des Odd Fellows.

DIRECTEURS.

Hon A Dimitry, G. Chf; Hon A Sambola, S. Chief; M A Calongne, P. G. Chf; Louis Palms, Em. Chief; J Lewis, Em. Chief; W E Fitzgerald, Em. Chief; Jose Barba, Em. Chief; W Woolper, Em Chief; Thos J Beck, Em. Chief; C O Gerlin, Em. Chief; Villasana, Chancelor; M George, Chancelor; O Cassilia; A D Barmondy, ex-Chan; Louis Powers, ex-Provost; L A Witts, ex-Provost; A L Tissot, Prelate; Eliezin Levy, Provost; Marcel T Ducros; E Ducros; V Schehr; R May.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

E A Louis, A Dumaine, M George, G Boudro, G Barbier, E Levy, L Palms.

COMITÉ D'INVITATION.

M A Calongne Chairman, E A Louis, L Palms, J Lisdo, G Barbier, E Ducros, V Schehr, J Collis.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

A L Tissot, Ch'n; J Fleas, Jr; Edgar Aucoin; L Cardellach; Chas Schmelle; Dr Berjot; E Welshner; Alex. Thro; E Peyronin; Aug Delmel; E Gillet; J P Oree; A Dumaine; Ed E Barnett; O Peincelin.

COMMISSAIRES.

E Levy, Ch'n; T Nunez; P Derote; A Lecolle; L Palms; G Barbier; C O Schumayder, Jr.; J Soulé; M Massert; G Boudro; R Doc.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être remises à Mr. A. Calongne, chez A. D Grieff & Co; à L. Palms, au No 154 de la rue Royale, au premier, ou à G. Barbier, No 13 de la rue Bourbon. Ces messieurs les recevront jusqu'au 14 décembre au plus tard, positivement.

Des propositions cachetées pour la buvette et le restaurant seront reçues, jusqu'au 10 décembre, par les mêmes messieurs.

Aucune dame ne sera admise sans sa carte personnelle. Aucun billet ne sera vendu.

Les billets de ce bal ne seront en vente chez les principaux marchands de musique et de bijoux.

Billets de Messieurs..........$2 50

2déc—3 4 6 8 10 12 13 15 16 17

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES.

### Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866.

### MADAME ALABAU,

91..........RUE CONTI..........91

Entre Bourbon et Dauphine.

SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,

Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 20 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en lamme or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

### COSTUMES, DOMINOS, &C POUR BALS ET SOIREES

### Mme GROUX,

93..........CONTI..........93

COSTUMIERE DE L'OPERA.

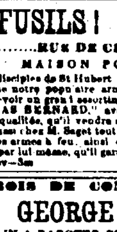

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti. Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODERES.

Mme GROUX, 93, rue de Conti, premier magasin en venant par la rue Dauphine. 3 déc—au 1mars

### A vendre,

GROCERIES. Pour cause de retraite de commerce—Une GROCERIE ayant un stock complet et un long bail. Le prix est raisonnable. Conditions, raisonnables.

S'adresser au No 392 de la rue de la Commune, coin Liberté. 16déc—6t

### WILLIAM CREEVY, Armateur et Négociant Commissionnaire,

4 nov—3m RUE CARONDELET, No 33

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans. 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection de douze directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

8 déc—au 28 déc

### Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 48 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

TH. J. DIX, Caissier.

10 déc—t1j

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur Dix pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de droguee en gros de Mannsell & Bogel, No 43 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JOHN PAUL BAKER, Agent.

10déc—3m

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 124 de la rue du Canal, le TROISIEME LUNDI de décembre (21 du courant) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

10 déc—10

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE.

Centre Placenzie.— Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants;

POLICES EN OR.

R. G. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 64 de la rue Carondelet, coin Perdido. 6 déc—1m

BISCUITS. BISCUITS.

### Old Basin Bakery,

P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9, Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et si avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre en vente des biscuits de toute espèce et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.

18oct—3m

### DENTISTES.

### J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—3m

### Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41 . & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCES!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus propres et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les aliments.

28 mars—1an

### Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, s'est transporté au No 179 de la rue du Canal, deuxième porte après Christ's Church. Il sera heureux de recevoir ses amis et clients aux heures ordinaires. 14nov—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

156......RUE DU CANAL......156

entre Bourgogne et Remparts, où il fera à endurer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

10 mai—

### Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—1an le M

## VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE, correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 24 pont avant de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $220 en or. Première cabine 2d pont avant..... 182
Deuxième do ..... 150
Troisième d'entrepont..... 100

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la cuisine.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
18 nov—1an—tij ..127, rue de la Commune.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 12 déc
EUROPE, capt. Lemaire, Samedi 26 déc
ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 9 jan

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

*Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.*
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $65, et en comprenant le billet à chemin de fer, $67.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Seize médecins gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire au bureau de télégraphe à New-York.

V. PERRILLIAT. 127. rue Commune,

### LIGNE INMAN.

### Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York

TOUS LES SAMEDIS,

A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $100
A Londres, de ..... 105
A Hambourg, de ..... 110
Au Havre et à Brême, de ..... 110
A Paris, de ..... 115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $35
A Londres, de ..... 
Au Havre et à Paris..... 
A Brême ou Hambourg..... 

BILLETS PAYES D'AVANCE, DE LIVERPOOL ou QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
3 sept— No 108, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS

### Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer TEUTONIA, cap. Barends,

partiront de

| | la Nlle-Orléans | du Havre | de Hambourg |
|---|---|---|---|
| BAVARIA, | 10 Déc. | 4 Nov. | 1er Nov. |
| TEUTONIA, | 10 Jan. | 4 Déc. | 1er Déc. |
| SAXONIA, | 10 Fév. | 4 Janv. | 31 Déc. |

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg pour les prix suivants:

| De Hambourg ou du Havre. | | De la Nlle-Orléans ou la Havane. | |
|---|---|---|---|
| Première cabine. | $150 00 | Première cabine. | $150 00 |
| Deuxième cabine. | 112 50 | Entrepont | 60 00 |
| Entrepont | 60 00 | | |

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

1re cabine, $30 en papier. | Entrepont, $20 en papier.

Le 10 et 11 de chaque mois de Hambourg à la Nouvelle-Orléans via le Havre et la Havane.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports de continent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

C. B. RICHARD & CO., Agents généraux, 61 rue de la Commune.

WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 25 rue Carondelet.

C. B. RICHARD & BOAS. Agents généraux de passage de la Compagnie, 61 Broadway New-York.

En construction le vapeur SILESIA

### "Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK, Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN, Capitaine H. A. Wessels,

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême, touchant à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

Jours de Départ.

| De Brême. | De la Nlle-Orléans. |
|---|---|
| LE NEW-YORK, 14 octobre | vers le 20 novembre |
| LE BREMEN, 11 novembre | vers le 28 décembre |

PRIX DU PASSAGE:

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:
Première chambre..... en or $150
Entrepont..... en or 60
De la Nouvelle-Orléans à la Havane
Première chambre, en monnaie courante $30
Entrepont..... 20

Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent.
20 sept—6m Rue de l'Union, No 42.

### Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton.
partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le steamer

GEN. GRANT,

Commandant H. S. Quick,

Partira du cote wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, 20 décembre, à 8 heures A. M.

Des steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres.....$60 00

On signe des bills de connaissements pour Liverpool Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 188.

Le UNITED STATES suivra le GEN. GRANT partira DIMANCHE, 27 décembre à 8 h. A. M.

### Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,

Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le DIMANCHE, 20 décembre, à 8 heures A. M.

Passage.....$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
4 mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR MARSEILLE.—Le paquet norvégien de première classe LEOPARD, capitaine Mathiesen, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

W. E. BUDDENDORFF,
15 rue Carondelet.

3déc—

### E. A. TYLER,

115..........RUE DU CANAL..........115.

Fabrique, sur commande,

*DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.*

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES, des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUEE,

Des L NETTES et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la montrue des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov—3m

### MADAME SOPHIE,

152, Rue du Canal, 152,

(Entre les rues Carondelet et Baronne.)

ANNONCE aux dames qu'elle fait et de retour l'ouverture de son grand stock de MODES qu'elle a choisi lors de son dernier séjour à Paris. Le stock se compose de robes, broderies, linge de dessous, trousseaux, fourrures, etc. Son département de confections est sur le même pied que par le passé et toutes les commandes y seront promptement exécutées. 24oct—1m

PROPOSITIONS — Avis aux contracteurs — Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga — Nlle-Orléans, 23 novembre 1868.— Des propositions cachetées pour construire la partie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, entre la Nlle-Orléans et Mobile, laquelle partie embrasse environ 2,650,000 pieds cubes de travaux au terre; la livraison de matériaux pour la construction et l'établissement de 4500 pieds linéaires de ponts trus, 25,000 pieds linéaires de ponts pile treillis et pour la livraison de 450,000 traverses et d'autres matériaux—seront reçues, au bureau de la compagnie, dans la ville de la Nlle-Orléans, jusqu'à 10 heures du matin du mercredi, 20 janvier 1869. Des cartes et projets de la ligne, les plans de construction et des approximations de travaux à exécuter seront exposés au bureau de la compagnie, et des formules en blanc pour contrats, cahiers de charges, propositions, etc.

Toutes les propositions devront être adressées à Henry Van Vleck, ingénieur en chef de la compagnie de chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, à la Nlle-Orléans, Lou. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute proposition qui, pour une raison quelconque, ne lui semblera pas satisfaisante.

JAMES A. RAYNOR.

Président de la Comp. du Chem. de fer de la N. O., de M. et de C. 2 déc—au 20 jan

### CORPS DE MUSICIENS

—DE—

CHAS. JAEGER.

Musique pour Concerts, Bals, Parades, Soirées, etc.

Les ordres seront reçus au No.

243..........RUE DE LA DOUANE..........243

Et au CAVE
Hôtel—3m No 8 de la rue Carondelet.

### Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés pour avoir des fonds ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les familles peu aisées qui seraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non-seulement un bel intérêt de leur argent, mais en outre, quelques autres avantages de plaisir ou d'utilité.

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 3nov—

### WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

S. M. STELLA, Propriétaire.

5fév—1an

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

# Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLEANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.

SEULS AGENTS DES MARQUES

| | |
|---|---|
| CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., | COGNAC. |
| GAUTIER FRERES, | " |
| GOLDENBURG, | " |
| HENRY SUTTON, | " |
| ALEX. SEIGNETTE, | LA ROCHELLE. |
| LARRONDE FRERES, | COGNAC. |
| Le. O. LANTER, | " |

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"

De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Drouet, "Lion's Brand"; P. F. Eyquem, Ch. Trenlon, Larrou de Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie. Le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Xer. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Hillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines, décossées et Pâtes Truffées de Garros Jne et Frs. Bouchon, & Dabons;

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Prunes, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

### Pour les Attakapas.

POUR LES ATTAKAPAS DIRECTEMENT.—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, capitaine Alen Smith, commis L. P. De la Houssaye, partira MERCREDI, 16 décembre, à 5 heures P. M. Il prendra du fret et des passagers pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse-Pointe, St Martinville, Pont Breaux, et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la rivière Atchafalaya. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. CREVEMBERG. No 60 de la rue Vieille Levée.
15déc—2t JAS. LEAKE, No 8 de la rue Tchoupitoulas.

### NATCHEZ.

Paquebot de Natchez Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

GEO. D. HITE. Agent.
3 déc— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

### Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.

POUR VICKSBURG

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se reliera, à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coun cet," qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

C. G. WAYNE,
20 nov— No 33 de la rue Natchez.

### Pour Mandeville.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très bon marcheur et à bonne pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Comans, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de O d Landing à 6 1/2 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; et de Madisonville, les LUNDIS et JEUDIS, à 6 1/2 heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncté.

COHEN M. SORIA, agent,
8avril—1an 18 et 20, rue Union.

### Pour la Rivière Rouge.

PAQUEBOT DU SAMEDI.

### Pour la Rivière Rouge.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

POUR GRAND-ECORE, Natchitoches, St-Maurice, les débarcadères Paroisses, Montgomery, Durand, Saxton, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Pleasance, Cottle, Alexandrie, Echo; les débarcadères Norman, Barbin et tous les ports intermédiaires—

Le bateau à vapeur

ST-NICHOLAS,

capitaine John C. Dowty.

Wm. Culberson et Thos. J. Dowty commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GEO. H. LORD, agent,
10 déc—1m No 20 de la rue Gravier,

### Opelousas

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte du Bayou Courtableau — Le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine E. R. Spicer, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à temps pour les trains à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin, à 10 heures. 11déc—

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Pour OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré et tous les débarcadères sur la rivière Atchafalaya, et sur le Bayou Courtableau.—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau

ANNIE WAGLEY,

W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la rue Bienville, à

2 déc— J. M. JOHNSTON, 25 Vieille Levée.

### Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier. Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Bouhier) Alexandrie, les débarcadères de Normand, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires—Le bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Nicol, commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. BRITTON & CO,
Nov— No 86 de la rue de la Commune

### La Côte et Bayou Sarah.

POUR BATON ROUGE et tous les débarcadères de la côte et le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Gross, quittera la Nouvelle-Orléans les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les VENDREDIS, à 9 heures du matin, à partir de lundi, 16 novembre. Retour à partir de Bayou Sara les MARDIS et SAMEDIS. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS, Agents, No 20 du Commercial Place

BAYOU SARA—Paquebot dans les deux jours—Le beau steamer B. L. HODGE No 2, C. N. Hamilton, capitaine. partira chaque MERCREDI et DIMANCHE à 9 heures du matin, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Il sera de retour chaque MARDI et VENDREDI. Le steamer B. L. Hodge No 2, capitaine J. Milford, Jr., commis, remplacera le Bayou Sara les JEUDIS et LUNDIS à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 8 sept— Rue Tchoupitoulas.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte Bayou et Bayou Sara—Deux départs par semaine—Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Hoey, J. Bowen, commis, partira de la Nlle-Orléans les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Au retour, il partira du Bayou Sara les MERCREDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

LE bateau à vapeur semi-hebdomadaire qui fait le service de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Ntgue Grand Rapids, capitaine W. R. Greathouse, commis A. F. Kuhle, capitaine de MM. H. Landry et F. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 9 heures du matin, à partir du lundi 7 septembre. Il sera de retour du Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. O. MELANCON. 28 août— No 11 de la rue Conti

### La Côte et le Bayou Lafourche.

Ligne de Crescent entre la Nlle-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte.

Le beau bateau à vapeur FLICKER, capitaine David Connor, (N. Z. Dupuis, commis) partira tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Lafourche et tous les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 6 heures du soir. Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la soir.

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira tous les MARDIS, à la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS.

14 nov—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos F. Ancoin, commis F. A. Charlot, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 9 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Les bateaux ont un bon passage vers Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 3dec—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Bryant, commis T. Nicols, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

25nov—1m

### ANNONCES DIVERSES.

### Magasin de Broderie.

29..........RUE BOURBON..........29.

MMES MAITRE et MONTARDIER, dessinateurs en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fondre leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront comme par le passé, dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTES. 1nov—3m

STEAM DYEING.

Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.

E. EUGENE GEORGEST.

Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, mérinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons do 75 cts; Gilets do 50 cts; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, coton, châles, teint en noir, 75 cts; Jupons do 60 cts; Robes en soie en satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00; en jaune ou vert, 2 50; en marrons Bismark ou gris, 1 50; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.

Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3mo

### Formation de Société.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale de SAMUEL LOCKE & CO pour les affaires de quincaillerie en général.

SAMUEL LOCKE.
BELMONT SARRAT.
Nos 37, 39 et 41, rue Peters.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1868. 1erdéc—1m

### Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine,—telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à cœurs, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.

De constantes arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO.

Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 1nov—1m

### LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint

ET D'ARTICLES DE PIETE, &c.

193 et 195 rue Bourbon, près de l'Opéra.

VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de REDUCTION, savoir: Toute facture au-dessous de $50, 20 p cent de réduction, et au-dessus de $50, 25 p. cent. 8nov—1m

### Tonnellerie qui a remporté le prix.

*AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.*

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils-à-mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment en grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

B J. BERKERY,
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
28nov— (Débarcadère du sucre) Bureau No 35.

### J. RAULT,

*Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,*

Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté de tous genres, pour magasins et pour meubles, ainsi que des cadenas, mousquetons et coffres de toutes grosseurs; il se charge également de la pose des serrures et ouvertures des coffres-forts. On trouvera aussi chez lui un assortiment de pistolets revolvers français et américains, et des munitions pour la chasse. Il a également un assortiment de Lames et Bois pour les bouchers, apportées par lui de France.

A vendre en gros et en détail. 8sept—3m

### A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MELASSES — ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.

Rue Tchoupitoulas, No 48.

1er sept—1an

### JOSEPH MARISTANY Jr.,

Marchand de Vin en Gros.

Liqueurs, Whiskey, Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.

39..........Tchoupitoulas..........39

Entre Natchez et Gravier Nouvelle-Orléans.
28 oct—3m

### Vins d'Espagne.

LE soussigné vient de recevoir directement, un assortiment de Vins d'Espagne de toutes espèces, tels que:

Sou Vieux, (vin de table), Rancio,
Sherry, No 1 et 4, Oporto,
Macabeo, Sauterne,
Oporto,

qu'il offre à bas marché. M. PESANT.
31 oct—1m 3, rue Carondelet.

### Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, sous la marque de CANDI pour enfants, bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

### Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c., &c., constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

### Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

### Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

### Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFE tous les jours, pour le grand débit, pour les particuliers et le vendrons à bon marché. Nous le grillerons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

### J. H. ILSLEY,

(Ancien Juge de la Cour Suprême),

AVOCAT ET CONSEILLER.

BUREAU

127..........Rue Gravier..........127

NOUVELLE-ORLEANS.

22 nov—1m

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, l'emploie, en qualité de vendeur, M. F. H. PETITPAIN, le plus ancien encanteur de cette ville. Il sollicitera au dehors les ventes de cargaisons, vins, liqueurs, produits, marchandises sèches, habillements, propriétés foncières et fera de ces ventes l'objet d'une attention particulière.

J. DEJAN, Jr. Encanteur,
No 163 de la rue Gravier, coin Carondelet.
1 déc—1m

### Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1868.

UNE ELECTION aura lieu, à ce Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain.

WM. S. BROWN, Trésorier.

4déc—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Le, 2 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne

2déc—au 4 janv P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures et quart de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

2 déc—au 4 janv P. McBRIDE Secrétaire.

INJECTION RICORD.

### UN REMEDE INFAILLIBLE

### Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour
La GONORRHEE dans toutes ses phases.
L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés.
Le FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie, et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUNSELL & BOGEL,
2 août— Agents pour la vente en

EDMOND LAGAROSSE vs. HIPPOLITE BEAUDET et al.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 332.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt et un décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o UN TERRAIN situé au nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro quarante-six, borné par les rues St-Bernard, Girod, Annette et St-Jean-Baptiste, mesurant quarante cinq pieds de face à la rue St. Bernard, trente-cinq pieds cinq pouces et six lignes de profondeur du côté de la rue St-Jean-Baptiste, et borne du côté de la rue Girod par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Jules Delimote.

2o UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Annette, Villeré et Robertson, désigné par le numéro cinq, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer daté du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville, et mesurant mesure américaine, trente-quatre pieds huit pouces et une ligne de face à la rue St. Bernard, trente-deux pieds deux lignes de largeur derrière, sur une profondeur de cent treize pieds neuf pouces et une ligne sur la ligne latérale du numéro quatre, et de cent pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne à l'opposite.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

La propriété ci-dessus deuxièmement décrite appartient au défendeur, Hippolyte Beaudet, de la manière suivante, savoir: Un quart indivis d'icelle pour en avoir hérité de sa défunte mère, dame Louise Chel..., épouse de Jean Beaudet son père. Une moitié au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jules Félix Eugène Beaudet, suivant acte au rapport d'Ernest Ende notaire public en cette ville, en date du 1 octobre 1865, et le quart restant au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Beaudet, suivant acte au rapport de Philippe Lacoste, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 25 janvier 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19nov—26—déc 6,12,20

### Pour la Rivière Rouge.

### ANNONCES DIVERSES

### Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes de Puits, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb. No. 146 rue Poydras, Nouvelle Orléans.

Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, ajuster et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 25 oct—1 an

### Compagnie de Glace Crescent City

LA Compagnie de GLACE Crescent City, a été dissoute, par la mort de J. L. Warner, le 20 septembre dernier. La liquidation de ses affaires sera dirigée par la nouvelle compagnie formée aujourd'hui.

A. W. BOSWORTH président.
J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier de la Compagnie de Glace du Crescent City.

UNE CORPORATION a été formée, aujourd'hui, par les membres suivants, pour fournir de la GLACE à la ville de la Nouvelle-Orléans, sous le nom de "CRESCENT CITY ICE COMPANY."

Le bureau de la compagnie est à l'ancien local, No 21 de la rue du Camp, au premier.

JOHN F. KRANZ, président.
J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier, de la Compagnie de Glace Crescent City.

2déc—1mo

### Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 20 novembre 1868.

L'ELECTION de sept directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième lundi (le 14) de décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

20nov—

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, ce 14 novembre 1868.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au local de cette institution, le 14 DECEMBRE prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures P. M.

J. E. MORTIMER,
14 nov—au 15 déc Caissier.

### ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ

### GEO. ALCÉS,

165 RUE DES REMPARTS 165

M. ALCES garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havane). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et en détail, ainsi que des Robes de Havane. Coin de Remparts et Orléans. Les ordres adressés au Box No 343 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.

Oct—3m

### Cigares de la Havane! CIGARES DE LA HAVANE!

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, telles que: Partagas, Cabañas, La Corona, H. Upmann, Webster Scott, Perfeccion, etc. etc.

A vendre, à des prix très modérés, par

JAYME MAGI.

No 72 de la rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

15nov—3m

### 350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 150,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares de tabac du pays.

F. SUAREZ,

Fabricant de Cigares, No 13, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.

14 nov—3m

## VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu JOHN CAVALLO, décédé.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 32,440.

U. MARINONI vs G. LAWRENCE.

Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 281.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de novembre 1868, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et aussi, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, vingt huit de décembre 1868, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication du café.

Le fonds et l'installation du café connu sous le nom de "Extra House," situé au No 191 de la rue Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi, le terme restant du bail des dits lieux, expirant le 30 de novembre 1870, à raison de $75 00 par mois, une moitié indivise de laquelle appartient à la dite succession, et l'autre moitié indivise appartient au défendeur Lawrence.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à deux mois de crédit, l'acquéreur fournissant ses bons ou obligations avec caution bonne et solvable, l'une desquelles portera intérêt au taux de cinq pour cent à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur paiera au comptant et ce, en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonce du shérif, du greffier et de commission, &c., s'élevant au totalité à la somme de $125 00 ou environ.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16 déc—16,19,23,25,27

CLAUDE FOULON vs AUGUSTE MANNESSIER.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 20,761—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt-six de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Philippa, de la Commune et Baronne et désignés par les numéros treize et quatorze, d'après un plan annexé à un acte au rapport de Charles A. Tailleur, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 26 mai 1850.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No treize mesure vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Philippa, trente-neuf pieds six pouces et deux lignes de profondeur et face à une allée de douze pieds de large y s'étendant de la rue Philippa à la rue Baronne, de quarante-deux pieds dix pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue de la Commune, limitrophe du No vingt-six et vingt-six pieds de largeur derrière.

Et le No quatorze contigu au No treize, mesure vingt-huit pieds de face à la dite allée sur vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La dite allée est en commun avec d'autres terrains ainsi qu'il appert du plan sus relaté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une jolie maison neuve en briques à deux étages dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. W. Walker, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 22 mai 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à huit pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier s'élevant ensemble à la somme de $50 00 environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 déc—12,16,20,26

CAMILLE V. DE GRUY vs PETER JOACHIM & JACOB JOACHIM.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,289. En vertu d'un writ de fieri facias contre Peter Joachim, à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quinze de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Portion du terrain numéro Deux, dans l'îlet numéro Trente et Un, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Troisième et Chippewa. Ladite portion de terrain No Deux mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, et par l'acquisition qu'il en a faite de Nicholas Jean Louis Jansen, suivant acte au rapport de L. A. Fenny, ci-devant notaire public, en date du 16 d'août 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 déc—15 24 31—7 15 janv

Geo. Ruleff vs P. S. Nugent et al.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 14,992—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, contre la ville de la Nouvelle-Orléans, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI quinze de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Richard, des Orangers, St Thomas et Chippewa, mesurant quarante-trois pieds de face à la rue Chippewa sur vingt-cinq pieds sur la rue Richard.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

15déc—15 24 31 7 et 15 janv

CATHERINE LANG, Veuve de JEAN SIMON PUISSEGUR vs JEAN LACROUTS.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 25,777—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six de décembre 1868 à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Un cheval et une charrette située à la rue Alexandre, entre celles du Maine et Ste Anne, dans le Deuxième District de cette ville.

Aussi, charrette chevaux, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

15déc—15 19 22 24 26 déc

ELISABETH TURNER administratrice, vs ALEX. M. SUMMERS.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21 479—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à Geo W. Avery, ex-Shérif, et par lui à mot transféré, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, cinq de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No ..... ayant sept bornes par les promenades du ..... et Prytanée, les rues Felymaie et Enterpe, et désignée par les Nos ..... et ..... d'après un plan dressé par Jos Pilié ci-devant voyer, daté du 8 de ..... 18.., déposé dans l'étude de Louis T Caire alors notaire public en cette ville. Le No Un mesure quarante pieds de face sur la promenade du Prytanée quarante-quatre pieds de face à la place du Promenade Prytanée sur cent dix pieds de profondeur et au coin de la promenade Prytanée quatre-vingt pieds de profondeur et environ un pied de face sur la ligne limitrophe du No Deux, et cent trente pieds de profondeur sur les lignes limitrophes des Nos Deux et Cinq. Et le No Deux mesure soixante-dix pieds sept pouces trois lignes de face à la promenade Prytanée entre lesdits pieds de profondeur ..... les lignes limitrophes du No Un et la ligne opposée quatre-vingt-six pieds trois pouces sept lignes entre lignes parallèles, et cent trente pieds de profondeur sur la ligne limitrophe du No Un.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James D Denegre suivant acte au rapport de Felix Grima notaire public en cette ville, en date du 14 décembre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 déc—5,13,22 29—5 jan

PETER TATE vs J. C. DE GRUY.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf de décembre 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg des Religieuses, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Ste Marie, Laurel (autrefois St Michael) et St Andry, désigné par le numéro douze, d'après un plan dressé par Ch. F. Zimpel le 12 d'avril 1836 et déposé en l'étude de Wm Christy, alors notaire public en cette ville, sous le No du 13 avril 1836 et mesurant mesure américaine, trente-quatre pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Constance (autrefois Live Oak) sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds neuf pouces et deux lignes et une profondeur de cent cinquante neuf pieds du côté de la rue Ste Marie, cent cinquante neuf pieds deux pouces et une ligne et demie de quart de ligne sur la ligne dans le fond de trente six pieds et une demie ligne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 nov—5 13 20 29 déc

R. A. CHARMBURY vs F. L. COOK.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17 056—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T Hays, et devant shérif et par celui-ci à moi transféré je procéderai le LUNDI, vingt et un décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain îlet de terre situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-sept et compris entre les rues Morales, Urquhart, Monroe et Gordon.

Le dit îlet contenant 32 terrains numérotés de un à trente-deux et mesurant, mesure américaine, comme suit—Les Nos 1 à 12 inclusivement, chacun vingt-six pieds un pouce de face à la rue Morales sur cent dix pieds de profondeur—Les Nos 13 à 24 chacun vingt-six pieds un pouce de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent dix pieds—Les Nos 25, 26, 27 et 28 chacun vingt neuf pieds neuf pouces de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante six pieds six pouces, et les Nos 29, 30, 31 et 32 chacun vingt neuf pieds neuf pouces de face à la rue Gordon, sur une profondeur de cent cinquante six pieds six pouces, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par A. Castellon, le 13 d'août 1863 et déposé en l'étude de ..... notaire public en cette ville.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des exécuteurs testamentaires de feu Geo. Downs, par acte au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 26 avril 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19nov—19, 28—6, 12, 20 déc

CHARLES C. EDEY vs LOUIS C. D'HOMERGUE

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles (autrefois Nayades), Quatrième, Prytanée et Washington. La dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue St-Charles, sur cent vingt huit pieds huit pouces de profondeur et face à la rue Quatrième.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame E. E. Griffin, suivant acte au rapport de N. B. Trist, notaire public en cette ville, en date du 17 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o. La somme de six mille huit cent soixante-six piastres et soixante-six cents ($6,866 66), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt, au taux de huit pour cent l'an, à compter du 17 de novembre 1866 jusqu'au jour de la vente, cinq piastres frais de copie d'acte, deux piastres et demie coût de protêt et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.

2o. L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété sus-décrite, souscrit par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté du 17 de novembre 1866 de la somme de six mille huit cent soixante-six piastres et soixante six cents ($6,866 66), payable à trois ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

3o. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—4 12,20,28—3janv

### Vente de Shérif.

Le 2 janvier 1869, il sera vendu, à Thibodeaux, paroisse de Lafourche rive droite, une Habitation sucrière ayant trente arpents de face sur quarante de profondeur, avec sucrerie, machine à vapeur, cannes en winrows, moulins à scie avec machine, maison de maître et bâtisses diverses.

Le même jour, il sera également vendu, à Thibodeaux du côté opposé à la susdite habitation, le tout pouvant former une seule et même habitation, une terre une de trente-six arpents de face sur quarante de profondeur.

S'adresser, pour renseignements plus longs, 61, rue Carondelet.

5 déc—au 2 janv F. J. PAVY, Syndic.

### Vente de Shérif.



Le 9 Janvier 1869, il sera vendu, à la Maison de Cour de Napoléonville paroisse Assomption, une petite habitation mesurant environ deux cent quarante arpents de terre, avec sucrerie machine à vapeur, et autres diverses.

Egalement: Deux mille arpents de terre.

S'adresser, pour renseignements, à

F. J. PAVY, Syndic.
5 déc—au 9 janv No 61, rue Carondelet.

## VENTES A L'ENCAN

*PAR GABRIEL LEAUMONT.*

### Couteaux et Fourchettes de table, — ET — Canifs.

PAR GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan No 69 rue Chartres—MERCREDI 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment de couteaux et fourchettes de table et canifs.

Conditions—Comptant. 16 déc

### Habillements, Articles de toilette, Chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

MERCREDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69,

250 lots habillements d'hiver et articles de toilette,

— Aussi —

75 caisses chapeaux assortis, pour hommes, femmes et enfants.

10 caisses chapeaux "Alpine" pour hommes et enfants.

Conditions comptant. 15 déc—2

*PAR E. ROGER & CO.*

VENTE SANS RESERVE.

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

100 malles Congress et Bottes cousus pour hommes et garçons.

PAR E. ROGER & CO.—H. Samory, encanteur.—JEUDI, 17 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

450 caisses bottes, souliers et brodequins,

— Et —

100 malles congress et bottes cousus pour hommes et garçons.

Ces marchandises viennent d'être débarquées des steamers Geo. Washington et Gen. Grant, et méritent l'attention des acheteurs.

Conditions—à la vente. 16 déc—

*PAR H. SCOTT.*

Grande vente importante et sans réserve, d'Habillements, Lingerie, Chapeaux, &c. à l'encan.

PAR H SCOTT—H. Marks, encanteur—Bureau No 46 de la rue de Chartres.—Il sera vendu, MERCREDI, 16 décembre 1868, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

Une grande facture d'habillements qui viennent d'être reçus par les steamers Gen. Grant et Geo. Washington, et comprenant:

1800 pardessus,
500 habillements soie mix'e,
125 habillements Harrison Cass,
200 redingotes noires,
525 sacs
225 habits doeskins noires.

Un assortiment de lingerie, telle que chemises à devants de toile, chemises de dessous Berkrap, plaid d'Ecosse et diagonales, chemises de peau, caleçons, &c.

Une facture de chapeaux. Le tout sera vendu sans aucune réserve.

Conditions à la vente. 16 déc

*PAR R. DEBBES.*

### Groceries, Groceries, Magasin de Foin, et Meubles.

Succession d'André Ibos No 32,372.

PAR R. DERBES, encanteur—Bureau, No 118 rue de Chartres, près St-Louis—En vertu d'un ordre de Cour à moi adressé par l'Honorable Le Gavignoud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 décembre 1868, il sera vendu à l'encan public, SAMEDI, 26 décembre 1868, à 10 heures du matin, au coin des rues Urquhart et Français, pour le compte de la dite succession, savoir:

1o—Un bel assortiment de groceries consistant en 6 barils de vin rouge, un assortiment complet de vaisselle, sucre café, graisse, riz, patates, baquets, fruits à l'eau-de-vie, candie, etc, etc.—Aussi—les étagères et les comptoirs du magasin.

2o—Un lot de meubles, un cab, un lot de harnais et brides, un cheval, un dray et un lot de bois à brûler.

3o—Un lot de foin, maïs, avoine, blé, une belle balance et un lot de charbon de bois, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 déc—16,20,26

*PAR EUGENE TOURNE.*

Successeur de BERNARD TURPIN.

Cognac. Cognac.

PAR EUGENE TOURNE—VENDREDI, 18 décembre 1868, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au BONDED WAREHOUSE, No 8 rue Toulouse, entre Levée et Chartres, pour clore—

9 quarts Cognac

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 déc

Pour clore une Consignation — Mélasse de Cuba.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur—Bureau, No 118 rue Chartres—Il sera vendu, JEUDI, 17 décembre 1868, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au coin de Levée et de la rue Ursulines, près de la Monnaie—

44 boucauts mélasse de Cuba.

Conditions à la vente. 16 déc—

*PAR J. DEJAN JR.*

Groceries! Liqueurs!

Vente sans aucune réserve.

PAR R. DERBES, encanteur—Bureau, No 118 rue Chartres—Il sera vendu, MERCREDI, 16 décembre, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, No 163 de la rue Gravier, coin Carondelet, il sera vendu, par ordre, savoir:

50 boîtes de vin, 30 boîtes candie assortis. Aussi, une grande variété de vins et liqueurs.

Conditions comptant. 16déc

MEUBLES MEUBLES

PAR J. DEJAN, Jr. encanteur—Bureau et entrepôt No 163 de la rue Gravier—Il sera vendu MERCREDI, 16 décembre, à 11 heures, dans la salle d'encan No 163 de la rue Gravier coin Carondelet.

Un assortiment complet de MEUBLES—tels que meubles de chambre à coucher, en acajou, noyer, bois de rose, pupitres, armoires, machine de salon, ropes et etc., buffets à dessus en marbre, tables à allonges, chaises bois et rotin, oreillers de plumes, mutelas, coffre forts, ottomanes, &c.

Egalement

Dix lits Victoria en noyer, tapis, 150 lits cottage meubles cottage peints &c., &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 déc—

*PAR LOUIS STERN & BRO.*

PAR LOUIS STERN & BRO—M. Stern, encanteur.—Dans leur salle d'encan, No 36 de la rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—Il sera vendu, MERCREDI, 16 décembre 1868, à 10 heures du matin, sans aucune limite ou réserve quelconque

Une grande facture belles couvertures—un bel assortiment couvrant une grande partie de ventes faites à la campagne.

Les articles sont frais, de bonne qualité et seront vendus en lots sans égard des acheteurs.

Une facture de campagne considérable en ventes à la ville et la vente.

Conditions à la vente. 15 déc

*PAR ALFRED BOULIGNY.*

Deux îlets de valeur dans le Troisième District.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, No 25 de la rue Bourse—Il sera vendu à l'encan SAMEDI, 16 de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

1o—VINGT-ET-UN-TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Avenue St-Bernard, Tonti, Miro et Dumaine.

2o—La moitié indivise de DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Onzaga et Dumaine.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Conditions—Comptant, en billets des Etats-Unis. Actes devant A. Pitot, ou O. Le Gardeur notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis. 16déc—

VENTE DE SYNDIC.

W. C. S. Ventress vs ses créanciers.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur—Bureau, No 25 de la Bourse—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable E. Bouvais, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 janvier 1867, et par ordre de M. T. O. Stark, syndic, je vendrai LUNDI, SAMEDI, 9 janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, les propriétés suivantes, situées dans la paroisse de Martin, sur le Bayou Serret, savoir:

Toutes ces parties ou concessions de terre situées sur le Bayou Serret, paroisse St Martin dans les Sections Treize (13), Vingt-Quatre, Section Trente-six (36) la moitié Sud du quart Sud-Est et la moitié Nord du quart Sud-Ouest de la Section Vingt-cinq toutes dans le Township Quatorze (14) Range Douze (12) Est. Aussi la moitié Est de la Section Un (1) et la moitié Est du quart Sud-Ouest de la même Section dans le Township Quinze, Range Douze, contenant ensemble mille cinq cent cinquante (1550) acres plus ou moins.

Ces terres comprennent une grande partie de terres hautes, et il y trouve une grande quantité de chênes verts, et dans le fond de belles cyprières. Ces dites terres sont accessibles à la navigation et seraient un très bon placement.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis.

29 nov—5 12 19 29 déc et 2 janv

## INSTITUTIONS

### Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.

*PENSIONNAT ET EXTERNAT*

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lot' ttre H. 2sept—3m

### INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE MME DERON,

*No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital*

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus de l'établissement. 21sept—1an

### INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.

No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.

Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.

Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 18 août—6m

### INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNEE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires qu'on peut obtenir en s'adressant à l'institution.

12août—6m

### Collège de Ch. Caron,

*Angle des rues Orléans et Remparts.*

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes.

Connaissances utiles.

Classes du jour..........de $3 à $ par mois.
Classes du soir..........de $5 "

18mai—1au t12)

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

15juillet—

### Café Démocrate,

No 58..........RUE ROYALE..........No 58

(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)

W. G. MARR, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs &c. 13oct—3m

### E. HEATH,

MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES,

— ET —

ETOFFES A RIDEAUX,

STORES,

CORNICHES, etc.

25 nov—3m

### TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par

J. HERNANDEZ,
15 oct—3m [redacted] No 11 de la rue Carondelet

## VENTES A L'ENCAN.

*PAR HOFFMAN, MARKS & CO*

### Grande vente, sans réserve,

—DE—

800 lots Marchandises de saisons, étrangères et américaines,
300 lots Lingerie, "Notions," et Articles de fantaisie,
1500 douz Bonneteries coton et laine, assorties,
300 douz Chemises de dessus, Chemises de peau et Caleçons laine et mérinos.

—Egalement, à 1 heure P. M.—

550 douz. Coutellerie de table et de poche, de Sheffield, assortie, comprenant un beau choix.

—Egalement—

Pour le compte de qui il appartiendra,

1 caisse Marchandises sèches assorties, et 11 pièces Casimir, 20 douz Bonneterie, 1 douz Malakoffs. } légèrement avariés.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex Levy, encanteur—MERCREDI, 16 du courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres, il sera vendu—

800 lots marchandises sèches de saison, étrangères et américaines,
300 lots lingerie, "notions" et articles de fantaisie,
1500 douz bonneterie coton et laine, assortis,
300 douz. chemises de peau et caleçons laine et mérinos.

—Egalement, à 1 heure P. M.—

550 douz. coutellerie de table et de poche, de Sheffield, assortie—comprenant un beau choix.

—Egalement, pour le compte de qui il appartiendra—

1 caisse marchandises assorties, 11 pièces casimir, 20 douz bonneterie, et 1 douz malakoffs } légèrement avariés.

Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente. 16 déc

*PAR CHS. T. NASH.*

Seconde et dernière adjudication du Contenu d'une Fabrique à moulins, Machines, Matériaux, &c.

Succession de Willie F. Coleman, décédé.

PAR CHAS T. NASH, encanteur—Bureau, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido—Il sera vendu, SAMEDI, 26 du courant, à midi, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable G. Bowling, juge de la Cour de Paroisse de Jefferson, en date du 20 novembre 1868, No —— du dossier de la dite Cour—

Le contenu de la fabrique à moulins située au No 306 de la rue Tchoupitoulas, en face du Marché Ste-Marie—matériaux d'une fabrique au complet, d'après l'inventaire qu'on peut voir au bureau de l'encanteur, au coin des rues St Charles et Perdido.

Conditions—Obligations à douze mois endossées à satisfaction 13déc—13,19,26

*PAR D. E. MORPHY*

Faïence et articles de fantaisie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 21 décembre 1868, à 10 heures du matin dans la salle d'encan, au magasin No 47 de la rue de Magasins, au premier—

Un assortiment général de faïence—cuvettes, tasses et soucoupes, soupières, plats, services de table, services à café, vases, ornements de cheminées, de toilette et de chambres à coucher, pots, etc., etc.

Pour les détails, voir les catalogues.

Conditions comptant. 13 déc

*Pour cause de Liquidation.*

Grand stock de Quincaillerie, Coutellerie, Houes de planteurs, Chaînes, Ferblanterie, Articles Japon et Articles creux.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu sans réserve, le MERCREDI, 16 décembre 1868, à 10 heures et demie du matin, au magasin de M. Joseph Hague, No 51 de la rue de la Douane, entre les rues Vieille-Levée et Chartres, pour cause de liquidation—

Tout le stock (bien assorti) de quincaillerie, coutellerie, houes de planteurs, chaînes, ferblanterie, articles Japon, articles creux. Egalement les installations de magasins, les meubles de bureau, &c.

Pour les détails complets, voir les catalogues qui seront prêts le matin de la vente.

Conditions comptant 9déc

*MONTGOMERY BROS. & CO.*

### Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais. &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur.

Il sera vendu, JEUDI, 17 décembre, à 10 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—qui paient et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 17 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 61 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, buccoli, armoires, lavabos, tables-toilettes, chaises, fauteuils, sofas, cabinets-bibliothèque, tables à dessus de marbre, tables à allonges, buffets, meubles de cuisine, pupitres de bureau, tables de bureau, comptoirs, meubles de cuisine, couchettes de plantations, etc.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à balancer et bois et rotin. 16déc—

*PAR E. GUINAULT*

Vente renvoyée à LUNDI prochain, 21 du courant, à cause du mauvais temps.

Vente positive, pour cause de liquidation.

La plus belle Vacherie de la ville.

PAR E. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 21 décembre 1868, à 10 heures du matin, sur le Chemin de Gentilly, sur l'Habitation Barrois, sera vendu—La vacherie de Mme Vve Cordier, consistant en—

48 magnifiques vaches laitières, plusieurs petits veaux et une paire de bœufs de voiture,
4 petits taureaux,
4 chevaux,
1 charrette à lait, bidons à lait, ustensiles et autres objets,
1 buggy,
1 char à bancs,
1 charrette à provisions,
1 petite charrette à lait, découverte,
2 porcs, 100 volailles, 1 lot de bois, etc.

La clientèle sera vendue et partagée entre les deux plus forts acheteurs, (la vente journalière est de 30 à 35 gallons)

Conditions—Jusqu'à $150 comptant: de $150 à $300, quatre mois de crédit; de $300 à $600, six mois de crédit; de $600 à $1,000, un an de crédit, et au-dessus de $1,000 quinze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Le paiement au moment de l'adjudication. Les actes devant le notaire de Mme Vve Cordier. 11 déc

Succession de JULIEN ADOLPHE LACROIX.

PAR E. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 17 décembre 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1868, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

1o—Un terrain et maison, No 451 rue d'Amour, entre Union et Bagatelle.

2o—Un terrain attenant au précédent et mesurant ... sur la rue Union, et ... Amour et l'Union.

3o—Un terrain ayant attenant au précédent, faisant face au No 68 ... rue de l'Union, qui est ... à 19 de février 1870, à $19 par mois.

4o—Un terrain et maison, No 60 rue de l'Union, formant l'encoignure Union et ......

5o—Un terrain et maison, No 429 rue des Champs Hommes, entre Français et l'Champs Elysées.

6o—Un terrain et maison, No 334 rue la Bagatelle entre Casacalvo et Grands Hommes.

7o—Un terrain et maison, No 387 rue d'Amour, entre Mystérieuse et St-Antoine.

8o—Un terrain et maison en briques, à étages, No 239 rue Mandeville, entre Victoire et Moreau.

9o—Un terrain et maison en briques, à étages, formant l'encoignure des rues du Fort et de la Levée au chemin public, avec droit à la bâtisse en face du chemin public.

10o—Un terrain et maison, No 476 rue Bagatelle, entre Urquhart et Girod.

11o—Un terrain vacant, rue Mystérieuse en Colombus, entre Plauché et Bons-Enfants.

12o—Un terrain et maison, No .0 rue l'avenue St-Bernard, entre ..... et Plauché.

13o—Un terrain et maison en briques, avec deux terrains. Terrain faisant encoignure à l'avenue St-Bernard, ..... rue Plauché.

14o—Un terrain contigu au précédent, entre Plauché et Mystérieuse et Colombus, aux coins Elysées.

15o—Un terrain et maison, à Milnebourg, formant l'encoignure des Champs Elysées et Frankfort.

16o—Un terrain et maison, en briques, à étage, No 130, rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.

17o et 18o—Trois îlets de terre, Nos. 72, 74 et 74, situés à McDonoghville, contenant chacun 35 lots de terre.

19o—Un terrain et maison en briques, à étages, Nos. 357 et 359 rue Victoire, entre Français et Champs-Elysées.

20o—Un terrain contigu au précédent, avec maison en briques, à étages, No 361 même rue.

Pour descriptions plus amples des dites propriétés, se référer au journal le "Républicain," aux plans, au bureau de l'encanteur où ils sont déposés.

Conditions, comptant.

Actes de vente pardevant O Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis et toutes les taxes de 1868.

24 nov—24—1er, 8, 16, 17 déc

### AGENCE GENERALE

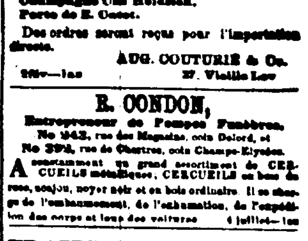

Eau-de-vie Cognac de Forgeois Fils
Do Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsieck,
Porto de R. Coast.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
28fév—1an 27. Vieille Lev

### R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures 4 juillet—1an

### TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et de la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 64, tous les jours, de midi à 2 heures 13 nov—1an

### FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à tamis, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Howell, des Moulins à fourneaux, des Grils, des outils et toutes sortes de Travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et de toute espèce de Machines pour le Sud.

14 août—1an LEEDS & Co

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Essentiel. Décembre 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—ou de la part de leurs ayants cause de leurs parents, ou celles qui pourraient donner avis sur leur compte.

| | |
|---|---|
| Bégoy fils, | Gauthier, Henry Jacques |
| Bernardeau Félix, prêtre au Grand-Coteau, Louisiane | jardinier |
| Brunet Jean | Kalkinger Emile |
| Bradliot Eu. | |
| Brun Marcellin, de la Nlle-Ibérie Louisiane | Lafosse Lucien, Mme, née Chopard Zoé |
| Blonson Jean | Lavy Samuel, boucher |
| | Lanothe Antoine |
| Chapey, Mme Vve | Laurencet Maurice |
| Clouvis, Mme Vve, née Dubrin Louise | Lhoste Désiré |
| | M |
| Caselles François | Martinez Jules, docteur en médecine |
| Cutral, Mme Vve, née Julliard, et sa fille | Molliver, tailleur |
| Cooper Christophe | P |
| Choumelboeuf Louis, boulanger | Prudent Victor |
| Courboulins Jacques, les frères | Perrin Ferry |
| | Primet André, les époux |
| D | R |
| Dautilous Jean Marie | Renouard Emile, médecin |
| D'Angerot Alfred | Rousseau, Louis et Therèse |
| Dhiver, peintre | Royère Pierre, les frères, tailleurs |
| Delamarre Charles | T |
| Dubernes Jean, marchand | Tustard-Graveul, Mme Vve, née Villette Joséphine |
| Dumont Jean, charpentier | Tulogue, Jean et Marie |
| Daniel Jean, cordonnier | Tobye Martin |
| Ducleulange Philippe | Touchard Frédéric |
| F | Toussaint Mme, née Perchat Marie Anne |
| Fleurichamp, Ernest et Emile | |

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er déc